



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
8 décembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

#### Seizième session

Cancún, 29 novembre-10 décembre 2010

Point 7 a) iii) de l'ordre du jour

#### Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention

#### Mécanisme financier de la Convention

#### Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques

### Projet de décision -/CP.16

## Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant* les dispositions pertinentes des articles 4 et 11 de la Convention,

*Rappelant également* les décisions 4/CP.7, 5/CP.7, 7/CP.7, 7/CP.8 et 5/CP.9,

*Exprimant sa gratitude* aux Parties visées à l'annexe II de la Convention qui ont versé des contributions au Fonds spécial pour les changements climatiques pour financer les activités liées à l'adaptation et au transfert de technologies,

*Prenant note* des informations relatives au Fonds spécial pour les changements climatiques qui lui ont été communiquées dans le cadre des rapports annuels du Fonds pour l'environnement mondial,

*Décide* d'achever l'évaluation de l'état de l'application du paragraphe 2 de la décision 1/CP.12 et de demander à l'entité chargée d'administrer le Fonds spécial pour les changements climatiques d'inclure dans son rapport à la dix-septième session de la Conférence des Parties des renseignements sur l'application des alinéas *a* à *d* du paragraphe 2 de la décision 7/CP.7.